

COMMUNIQUE DE PRESSE

Bilan des 10^{es} Rencontres Filière Bois

Namur Expo, 20 mars 2015

NAMUR, 20 MARS 2015 - Ce vendredi 20 mars 2015, le grand auditoire de Namur Expo faisait à nouveau salle comble pour les 10^{es} Rencontres Filière Bois. Cette édition anniversaire fut l'occasion de jeter un coup d'œil dans le rétroviseur sur la décennie écoulée, avant d'entamer la manœuvre de celle à venir.

Le bois, une richesse économique pour la Wallonie

Le décor fut planté dès les premières minutes : le bois en Wallonie, ce sont quelque **19.000 emplois directs**, principalement dans des zones rurales, ainsi que **7.800 entreprises** qui prennent en charge la gestion de la forêt et surtout la valorisation des produits forestiers. Présente sur **33 % du territoire wallon**, la forêt est une ressource clé pour l'économie locale. La filière délivre en effet des produits sur un nombre élevé de marchés très différents comme la construction/rénovation, l'emballage, les papiers et cartons, le meuble, l'agencement intérieur, l'énergie, les biopolymères, etc., soit dans la plupart des domaines de l'activité humaine.

Retour sur une décennie

Au cours de la matinée, des orateurs de premier plan se sont succédé à la tribune pour exposer de manière incisive les événements saillants et les tendances clés qui ont conditionné de manière fondamentale l'activité au sein des différents sous-secteurs de la filière.

Force est de constater que l'eau a coulé au confluent de la Sambre et de la Meuse depuis la première édition des Rencontres. Dix ans plus tard, les acteurs de la filière wallonne sont soumis à de nouvelles réalités en termes de **disponibilité de matière première** et de prix, au renforcement des **contraintes environnementales et normatives**, à la croissance du **bois énergie** et des **marchés étrangers**, etc.

Depuis l'effondrement des marchés en 2008, ils n'ont cessé de naviguer entre espoirs déçus de reprise économique et opportunités bien réelles et font face à une **concurrence mondiale** exacerbée. Résolument déterminés à développer le potentiel de la filière wallonne, ils se sont adaptés et ont entamé des actions qui ont pour objectif de produire des **bois de qualité appropriée en quantité suffisante**, de se **démarrer de la concurrence internationale** et de trouver de **nouveaux marchés**, pas uniquement sur le plan géographique mais également dans d'autres segments.

Quel avenir ? Mondialisation et circuits courts, innovation et diversification

Les intervenants sont unanimes : la **demande de bois wallon est amenée à s'intensifier** au cours des années à venir pour alimenter le marché local de la construction, les exportations (notamment vers l'Asie où la classe moyenne ne cesse d'augmenter), sans oublier les secteurs des panneaux, pâte à papier et bois énergie qui devraient continuer à se développer. Dans son analyse des perspectives générales, Emmanuel Defays, Directeur de l'Office économique wallon du bois, ne manqua pas de souligner que le revers de la médaille de cette bonne nouvelle apparente sera une pression accrue sur une ressource déjà très sollicitée.

Pour les entreprises, **l'innovation et la diversification** seront des conditions sine qua non à leur subsistance, sous peine de se faire rattraper par la logique de concentration déjà bien marquée aujourd'hui. Ces innovations s'entendent au sens large et devront porter non seulement sur les produits mêmes, mais aussi sur les procédés de fabrication, l'organisation générale, le marketing, le design, etc.

Les nouveaux moyens de communication ont permis à l'industrie d'entrer en interaction directe avec les consommateurs, devenus à la fois consomm'acteurs et cocréateurs, de plus en plus séduits par une consommation locale et responsable. Ceux-ci souhaitent être mieux informés sur les produits qu'ils achètent et sont plus soucieux de favoriser une ressource, un savoir-faire et des emplois locaux. Dans son discours de clôture, le Ministre René Collin n'a d'ailleurs pas manqué de souligner que **les circuits courts sont promis à de beaux jours** et aboutiront nécessairement au développement de synergies entre les acteurs concernés.

Pour de plus amples informations, contactez M. Emmanuel Defays, Directeur de l'Office économique wallon du bois par e-mail à l'adresse e.defays@oewb.be ou par téléphone au 0476 48 46 98